

Interreg



Kofinanziert von
der Europäischen Union
Cofinancé par
l'Union Européenne

Oberrhein | Rhin Supérieur

Rhenus et Resilire (R&R)

Rapport du Workshop 3 avec les communes pilotes

—

LE PRÉSENT

Juillet 2025

Contributeurs

par ordre alphabétique :

Bernhard Michèle (Hochschule Kehl)
Bischoff Luc (Université de Strasbourg)
Bollinger Sophie (Université de Strasbourg)
Burger-Helmchen Thierry (Université de Strasbourg)
Djuricic Ksenija (Hochschule Kehl & Université de Strasbourg)
Drewello Hansjörg (Hochschule Kehl)
Eisenbarth Markus (Hochschule Kehl)
Fischer Jürgen (Hochschule Kehl)
Gnamm Mats-Benjamin (Hochschule Kehl)
Kiesel Britta (Hochschule Kehl)
Martins Nourry Lise (Université de Strasbourg)
Payen Marion (Université de Strasbourg)
Raffin Didier (Hochschule Kehl & Université de Strasbourg)
Rondé Patrick (Université de Strasbourg)
Schaeffer Véronique (Université de Strasbourg)
Seker Merdan (Hochschule Kehl)
Yorulmaz Merve (Hochschule Kehl & Université de Strasbourg)

Sous la direction de :

Muller Emmanuel (Hochschule Kehl & Université de Strasbourg)
Neukam Marion (Université de Strasbourg)

Table des matières

Résumé	4
1. Introduction	5
2. Méthodologie	6
3. Résultats du World Café	9
1. Communication	9
2. Soins médicaux	10
3. Alimentation	12
4. Logistique	14
5. Maintien de l'ordre et de la cohésion sociale	15

Résumé

Le troisième atelier du projet Interreg Rhenus & Resilire, intitulé 'LE PRÉSENT', s'est tenu le 26 juin 2025 à Offenbourg. Cet atelier visait à élaborer des mesures immédiates pour renforcer la résilience des communes face aux crises futures, en collaboration avec les communes pilotes de Haguenau, La Wantzenau, Offenbourg et Ottersweier, ainsi qu'avec des représentants de la société civile française et allemande.

En introduction de cet atelier, les résultats du précédent atelier ont été rappelés. Lors de ce précédent atelier, les conséquences potentielles des crises pour les communes ont été identifiées et classées selon leur probabilité et leur gravité. Ces conséquences ont été cartographiées dans une matrice, servant de base pour les discussions du troisième atelier.

L'atelier s'est déroulé en plusieurs étapes :

1. Retour et synthèse des résultats du deuxième atelier : Les conséquences potentielles des crises pour les communes ont été rappelées, indépendamment du type de crise. Les résultats détaillés du deuxième atelier sont disponibles dans un rapport spécifique.
2. Méthode du World Café : Les conséquences les plus graves et probables ont été classées en cinq clusters : 'Communication', 'Logistique', 'Alimentation', 'Soins médicaux', et 'Maintien de l'ordre et cohésion sociale'. Les participants, divisés en sous-groupes, ont travaillé sur chaque cluster les uns après les autres, guidés par des animateurs de l'équipe du projet.
3. Synthèse des résultats : Chaque animateur a résumé les points discutés pour son cluster en plénière, permettant aux participants de compléter ou commenter les propositions.
4. Analyse des résultats : Les mesures existantes dans les municipalités ont été notées, et les communes ont choisi les trois idées les plus importantes pour la préparation aux crises. Cette évaluation servira à établir un plan d'action stratégique systématique en cas de crise.

La conduite de l'atelier a reposé principalement sur la méthodologie dite du World Café. Les conséquences les plus graves et probables ont été classées en cinq clusters : Communication, Logistique, Alimentation, Soins médicaux, et Maintien de l'ordre et cohésion sociale. Les participants, divisés en sous-groupes, ont travaillé sur chaque cluster en rotation, guidés par les animateurs du projet. Chaque groupe a commencé par une station traitant d'un cluster, puis a tourné entre les stations pour contribuer à chaque thème.

L'atelier a permis d'identifier des actions concrètes pour chaque cluster, comme par exemple l'utilisation de divers canaux de communication pour atteindre différents groupes d'âge, la coordination avec les supermarchés locaux pour l'approvisionnement alimentaire, et la création de points de rassemblement d'urgence pour les soins médicaux. Les résultats de cet atelier seront complétés par ceux de deux focus groupes organisés avec des représentants de la société civile en Allemagne et en France. La mise en parallèle de ces résultats permettra de développer une 'boîte à outils' qui sera proposée aux municipalités afin de les aider à mieux gérer les crises auxquelles elles pourraient être confrontées.

1. Introduction

Le présent rapport conclut la phase “Analyse approfondie” du projet Interreg Rhenus & Resilire. Dans ce cadre, l’équipe du projet avait prévu plusieurs événements : le troisième atelier avec les représentants des communes pilotes ainsi que deux focus groupes avec des représentants de la société civile allemande et française. Cette troisième série d’ateliers intitulée ‘LE PRÉSENT’ avait comme objectif d’aborder les mesures à prendre dès maintenant pour se préparer aux crises futures. Autrement dit, a été traitée la dimension présente de la gestion de crise des municipalités pour accroître leur résilience aux crises futures auxquelles elles pourraient faire face. Pour rappel, cet atelier s’inscrit alors dans la logique des deux ateliers précédents selon la démarche suivante :

Atelier 1: Le PASSÉ - Synthèse des apprentissages du passé

Atelier 2: Le FUTUR - Identification et classification des risques potentiels et de leurs conséquences

Atelier 3: Le PRÉSENT - Etude des ressources disponibles et manquantes pour de futures crises

Le 26 juin 2025, nous avons organisé l’atelier avec nos communes pilotes dans les locaux de la mairie de Offenbourg en Allemagne - nous tenons à les en remercier chaleureusement pour l’accueil.

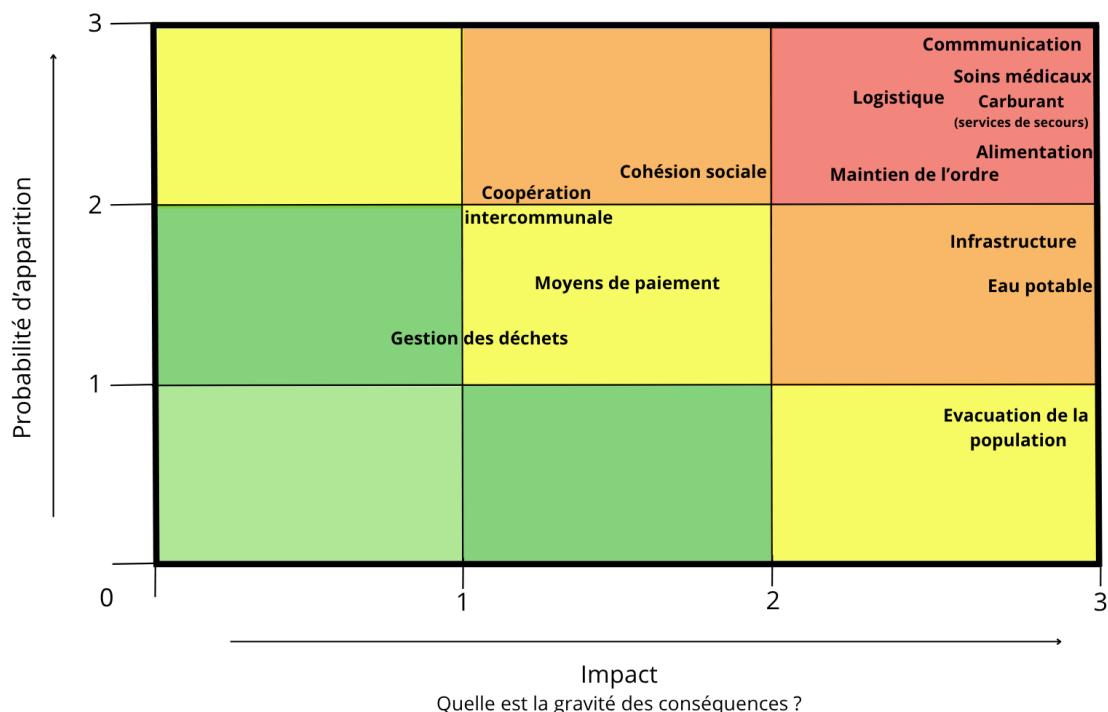


L’ensemble de ces ateliers avait pour objectif d’imaginer des plans de crise concrets et adaptés aux conséquences potentielles. Par la suite, nous irons détailler la méthodologie appliquée pour ces ateliers ainsi que les résultats obtenus.

2. Méthodologie

Ce troisième atelier porte sur l'élaboration du **PRÉSENT**. Suite au deuxième atelier R&R qui avait lieu le 7 mars 2025 (le **FUTUR**, voir rapport WS 2), nous avions identifié plusieurs conséquences auxquelles sont confrontées les municipalités en cas de crise. Ces conséquences ont été représentées dans une matrice selon leur probabilité et leur gravité. Pour rappel, la figure 1 représente cette matrice.

Figure 1 - Matrice des conséquences de l'atelier 2



L'atelier 3 a été construit sur cette matrice en se focalisant sur les conséquences les plus impactantes et les plus probables (rectangle rouge). Il a été décidé d'appliquer la même méthodologie pour l'ensemble des ateliers de cette phase pour en assurer leur comparabilité. L'objectif était de comparer les idées venant des communes pilotes avec des avis de la société civile.

Ainsi, ces ateliers se sont tous déroulés en plusieurs étapes successives :

- **Étape 1** : Retour et synthèse des résultats du deuxième atelier (« 2ème atelier avec les communes pilotes - FUTUR »).
- **Étape 2** : Dans la deuxième partie, les participants ont travaillé sous format World Café pour développer des idées concrètes de réponses à ces conséquences
- **Étape 3** : Les idées ont ensuite été discutées en plénière

- **Etape 4 (uniquement pour les communes pilotes):** Analyse des résultats

Étape 1 - Résumé du deuxième atelier

Le deuxième atelier s'est penché sur les conséquences potentielles auxquelles une municipalité type sera confrontée en cas de crise. Ces conséquences ont été formulées de manière indépendante de la crise en question et devront donc s'appliquer à tout type de crise.

Les résultats détaillés du deuxième atelier peuvent être consultés dans le rapport correspondant. Lors de cet atelier, nous avons constaté des différences entre les communes allemandes et françaises ainsi que entre les communes de taille moyenne et des plus petites communes. Tout de même, quelques points communs ont été constatés comme par exemple les défis liés à une bonne communication entre les services municipaux, mais aussi entre les instances collectives et la population.

Étape 2 - Méthode du World Café

L'objectif étant d'identifier des actions concrètes à mener en cas de crise, nous avons classé les conséquences les plus importantes (gravité + probabilité) du deuxième atelier en cinq clusters : (1) Communication, (2) Logistique, (3) Alimentation, (4) Soins médicaux, (5) Maintien de l'ordre et cohésion sociale. Ces cinq clusters ont été par la suite dispatchés dans la salle pour créer cinq stations de travail - une par cluster.

Afin d'obtenir des éléments les plus concrets possibles, nous avons décidé de répartir les participants du workshop en sous-groupes de 2 à 3 personnes maximum. Chaque groupe démarre son processus créatif par une station qui traite une des cinq clusters, guidé par un animateur du projet par table. Après 10 minutes, les groupes changent de table et vont travailler désormais sur un deuxième sujet. Au début de cette deuxième phase, l'animateur (qui reste à la même station pendant l'intégralité du workshop) annonce au nouveau groupe ce qui a été dit dans le groupe précédent. A partir de cette base, le nouveau groupe pourra commenter et compléter les dires des groupes précédents.

Les groupes tournent entre les stations jusqu'à ce que chaque groupe ait vu chaque station.

Étape 3 - Synthèse des résultats

En plénière, chaque animateur résume l'ensemble des points évoqués pour son cluster. Lors de cette phase, les participants avaient la possibilité de compléter ou de commenter les éléments évoqués.

Étape 4 - Analyse des résultats

Cluster par cluster, notre objectif était de préparer les prochaines étapes du projet Rhenus & Resilire. Pour cela, nous avions besoin de savoir quelles mesures étaient déjà présentes dans les municipalités. De plus, nous avons souhaité évaluer l'importance des mesures proposées. Ainsi, nous avons alors (1) noté point par point quelles mesures existent dans quelle municipalité et (2) donné la possibilité aux communes de choisir trois idées qu'ils trouvent les plus importantes pour démarrer la préparation à la crise.

Cette évaluation servira par la suite à mettre en place un plan d'action stratégique qui prend en compte une approche systématique en cas de crise.

3. Résultats du World Café

1. Communication

En cas de crise, les municipalités soulignent l'importance de mettre de côté les considérations politiques pour se concentrer sur la protection de la population et de la municipalité notamment par la communication, afin d'informer les populations.

Les municipalités peuvent utiliser des supports de communication déjà en place, comme les panneaux publicitaires, les réseaux sociaux, les véhicules équipés de haut-parleurs pour alerter rapidement la population en cas de crise. Ces supports sont évoqués pour leur accessibilité et leur facilité de mise à jour. Cependant, les municipalités reconnaissent la nécessité d'utiliser divers canaux de communication pour atteindre différents groupes d'âge. Par exemple, les flyers dans les boîtes aux lettres pour les personnes âgées et les réseaux sociaux pour les plus jeunes. De même, les municipalités sont conscientes et certaines utilisent déjà une communication multilingue pour s'assurer que les consignes de sécurité sont comprises par tous les résidents, y compris ceux qui ne parlent pas la langue officielle du pays. Cependant, il est noté que les ressources humaines pour la traduction doivent être mieux répertoriées et mobilisables en cas de crise.

En lien avec le partage de l'information, il est essentiel de souligner l'importance de sa crédibilité, celle-ci étant souvent liée au niveau administratif dont elle provient. Les maires, notamment, sont perçus par les citoyens comme des sources fiables. Il est donc pertinent que ces figures locales relayent les informations clés et jouent un rôle central dans la lutte contre les fake news, en s'imposant comme des relais de confiance.

Les municipalités d'Ottersweier, Offenbourg et Wantzenau soulignent l'importance de la communication intercommunale pour une gestion efficace des crises. Cela inclut l'utilisation de divers moyens de communication pour assurer la coordination entre les différentes municipalités. Les petites municipalités, comme La Wantzenau, qui fait partie de l'Eurométropole de Strasbourg, adaptent souvent les directives centralisées pour répondre à leurs besoins spécifiques, montrant une capacité d'adaptation face aux décisions prises à plus grande échelle.

Les différences administratives ont encore été soulignées, notamment quand en France, en cas de crise de grande ampleur, le préfet prend en charge les opérations pour assurer la sécurité et représenter l'État à l'échelle locale ; ainsi, les municipalités n'ont pas la main sur le processus de prise de décision.

Les municipalités insistent sur la nécessité de former et d'entraîner la population et les responsables locaux à réagir efficacement en cas de crise. Par exemple, pour atteindre les citoyens, les municipalités évoquent l'organisation de réunions d'information pour les citoyens afin de les préparer et de les informer sur les mesures à prendre en cas de crise.

En résumé, les municipalités mettent l'accent sur l'adaptation locale des directives, l'utilisation de supports de communication existants et fiables, et l'importance de la communication multilingue et multi-supports pour une gestion efficace des crises.

Concernant la priorisation établie par les municipalités pilotes, la communication intercommunale est essentielle pour assurer une gestion efficace des crises, comme le souligne la municipalité d'Offenbourg. Cette coordination permet de partager rapidement des informations cruciales et de synchroniser les efforts entre différentes localités, renforçant ainsi la réponse globale face aux situations d'urgence.

La création d'une cellule de crise est une initiative partagée par les municipalités de La Wantzenau et d'Ottersweier. Ces cellules sont conçues pour centraliser la gestion des informations et des ressources, permettant une prise de décision rapide et coordonnée. En ayant une équipe dédiée et préparée, ces municipalités pourront mieux anticiper et répondre aux besoins spécifiques qui émergent lors d'une crise. Il est à souligner que la municipalité d'Offenbourg a déjà instauré sa propre cellule de crise en mobilisant des ressources internes.

Pour alerter efficacement la population, Offenbourg propose l'utilisation de sirènes ou de véhicules de service qui sont déjà équipés de mégaphones. Ces sirènes peuvent bénéficier des générateurs de secours pour garantir leur fonctionnement même en cas de coupure de courant. Le point soulevé ici est le fait de pouvoir diffuser des alertes et des instructions de manière rapide et de toucher le plus de public possible. En complément, les petites municipalités (La Wantzenau et Ottersweier) ont évoqué l'utilité de messages pré-enregistrés. En préparant à l'avance des messages pour diverses situations d'urgence, ces municipalités peuvent gagner un temps précieux lors de la diffusion d'informations critiques. Cela permet également de s'assurer que les communications sont claires, et cohérentes, réduisant ainsi le risque de désinformation.

Les réseaux sociaux et les sites internet sont des canaux de communication privilégiés par La Wantzenau, Offenbourg et Ottersweier. Ces plateformes permettent de diffuser des informations en temps réel et d'atteindre un large public, notamment les jeunes générations qui sont souvent très actives en ligne. En utilisant ces outils, les municipalités peuvent fournir des mises à jour continues et interagir directement avec les citoyens.

Enfin, Offenbourg met en avant l'importance d'avoir un registre de compétences, permettant notamment d'identifier rapidement les personnes capables de traduire ou de communiquer dans différentes langues, assurant ainsi que les consignes de sécurité et les informations cruciales sont comprises par tous les résidents, indépendamment de leur langue maternelle.

2. Soins médicaux

Le deuxième point concernait notamment l'accès de la population aux soins médicaux.

Les municipalités françaises évoquent les stocks d'insuline et d'iode, ce dernier destiné à faire face à d'éventuels accidents nucléaires, qui sont disponibles pour ces municipalités car faits par la préfecture. Une observation commune indique que les Français sont généralement moins disciplinés que les Allemands, ce qui pourrait entraîner un risque accru de mouvements de foule en cas de

problèmes ou de restrictions. Une problématique majeure liée aux soins médicaux est la difficulté de prévoir les besoins en médicaments spécifiques en cas de crise. Il est probable que ces besoins soient partagés avec d'autres municipalités voisines. De plus, il existe le risque que les personnes ayant des besoins spécifiques en médicaments ne puissent pas y accéder en quantité suffisante pendant une crise. Si des problèmes d'accès routier surviennent, l'accès fluvial est une alternative viable pour l'approvisionnement ou l'évacuation des blessés vers l'hôpital le plus proche pour toutes les municipalités situées proches des cours d'eau. La prise en charge des personnes malades, incluant la gestion des stocks d'insuline et d'équipements de respiration artificielle, a été mise en avant par Ottersweier, tandis qu'Offenbourg insiste sur l'importance de renforcer la responsabilité individuelle des citoyens et le contact avec les pharmacies locales.

À La Wantzenau, une liste des médecins à contacter en cas de crise a été établie. La création d'un répertoire des ressources et contacts a été évoquée par Ottersweier, bien que cela soulève des questions concernant la protection des données, comme le note Offenbourg.

Haguenau dispose d'une carte et d'une liste des îlots de chaleur pour guider la population vers des lieux plus frais en cas de fortes chaleurs. Les deux municipalités de Haguenau et Offenbourg ont déjà identifié et listé des lieux de regroupement pour la population en cas de fortes chaleurs (appelés "lieux fraîches" dans le cas de Offenbourg). En complément, Ottersweier propose d'envisager l'accès aux églises en cas de fortes chaleurs.

Concernant les points d'évacuation d'urgence, la municipalité d'Ottersweier souligne l'utilité de la création de points de rassemblement d'urgence, une idée soutenue par Haguenau et La Wantzenau et complétée par Offenbourg qui précise que ces points pourraient être tenus par les pompiers. Ottersweier a également suggéré une coordination avec la Croix-Rouge locale et tous les services d'urgence, idée enrichie par Offenbourg qui inclut la consultation des cliniques, des maisons de retraite, des médecins traitants et du personnel soignant. Offenbourg envisage plutôt concernant l'évacuation, de faire une liste des compagnies de bus et des hébergements équipés d'alimentation électrique de secours, de cuisines et de sanitaires. La Wantzenau a complété cette idée en proposant l'identification d'itinéraires alternatifs, notamment fluviaux, pour faciliter les évacuations et les déplacements en cas de crise. En complément des lieux d'accueil, Ottersweier a également suggéré des services d'aumônerie, tandis qu'Offenbourg a proposé un service psychologique organisé par les pompiers.

En termes de priorisation par les municipalités-pilotes les points de rassemblement d'urgence, gérés notamment par les pompiers ont été identifiés comme étant de première importance. Ces points servent de lieux centraux où les citoyens peuvent se rendre en cas de crise pour recevoir des soins médicaux immédiats et des instructions de sécurité. La présence des pompiers garantit que des professionnels formés sont disponibles pour gérer les urgences et coordonner les efforts de secours. En complément, la coordination avec la Croix-Rouge locale en Allemagne et tous les services d'urgence en France est une priorité pour Ottersweier et La Wantzenau. Cette collaboration permet de mobiliser rapidement des ressources supplémentaires et de fournir une assistance spécialisée en cas de besoin. La Wantzenau suggère également de mettre en place des services d'assistance psychologique, organisés par les pompiers pour soutenir le bien-être mental et émotionnel des citoyens affectés par une crise.

La création d'un répertoire des médecins traitants et du personnel soignant présents parmi les citoyens de la municipalité est une idée proposée pour améliorer la réponse médicale en cas de crise par Offenbourg et Ottersweier. Cependant, les deux municipalités soulèvent des préoccupations concernant la protection des données si une telle idée est mise en place. Offenbourg propose plutôt d'établir de manière prioritaire une liste des compagnies de bus et des hébergements équipés d'une alimentation électrique de secours, de cuisines et de sanitaires afin de faciliter l'évacuation rapide et sûre des citoyens en cas de crise.

3. Alimentation

Les municipalités de La Wantzenau et Haguenau disposent de pompes de secours et de groupes électrogènes pour assurer l'approvisionnement en eau, bien que celle-ci ne soit pas potable. Offenbourg travaille sur un concept de secours pour l'eau potable, et Ottersweier coopère avec la ville de Bühl qui aussi possède de pompes de secours et de groupes électrogènes pour assurer l'approvisionnement en eau au moins pour les premiers trois jours d'une crise.

Des coopérations informelles avec les supermarchés locaux permettent une réquisition des stocks en cas de besoin, avec un remboursement ultérieur. Cependant, la répartition équitable des biens et l'identification des populations vulnérables posent des défis. À La Wantzenau, une coopération informelle avec les producteurs locaux permet de fournir des denrées en cas de crise, bien que leur disponibilité puisse être affectée par le type de crise. Offenbourg envisage de formaliser les accords avec les supermarchés, tandis qu'Ottersweier privilégie le maintien de relations informelles, jugées particulièrement bénéfiques et adaptées au contexte local, marqué par une faible densité de population et une proximité géographique entre les acteurs de l'offre et de la demande alimentaire.

Des conseils sont donnés pour constituer des stocks alimentaires de base à domicile, mais ils sont rarement suivis. Il est souligné que les milieux urbains sont plus vulnérables en termes d'approvisionnement alimentaire. L'option de stocker de l'eau a été abandonnée à La Wantzenau en raison des coûts et de la périssabilité. Pour l'ensemble des municipalités, en cas de crise, l'efficacité des pastilles purifiantes pour rendre l'eau potable reste incertaine.

Offenbourg et Ottersweier mettent l'accent sur l'auto-protection des populations vulnérables et elles soulignent l'importance de la prise en charge des familles des membres de la cellule de crise locale. Les municipalités d'Offenbourg, Ottersweier et La Wantzenau priorisent l'information préventive sur l'auto-protection et l'entraide de voisinage via des conférences, des brochures, Internet et une foire annuelle.

L'une des priorités majeures pour toutes les municipalités est la diffusion d'informations préventives sur la protection à l'échelle individuelle et l'entraide de voisinage. Pour atteindre cet objectif, diverses actions sont envisagées :

- Réunions d'information publiques : Organiser régulièrement des réunions publiques afin d'informer les citoyens sur les mesures de protection et les bonnes pratiques en cas de crise, notamment en ce qui concerne la sécurité alimentaire et l'approvisionnement en eau potable. L'objectif de ces réunions doit être d'expliquer aux citoyens les mesures de prévention qu'ils

doivent prendre pour assurer leur approvisionnement alimentaire et celles qui seront prises par la commune. D'autres acteurs impliqués dans la gestion de crise, tels que les services de secours, les médecins, les pharmaciens ou la police, pourraient également être associés à ces mesures afin de clarifier et de renforcer les relations et les responsabilités entre les différents acteurs impliqués dans la gestion de crise.

- Brochures/ dépliants : Distribuer des brochures contenant des informations sur les mesures de prévention individuelle visant à garantir l'approvisionnement en denrées alimentaires et en eau potable en cas de crise dans les lieux publics, les écoles et les centres communautaires afin de sensibiliser un large public à cette question.
- Internet : Créer des plateformes en ligne spécialisées ou faire connaître les plateformes existantes où les citoyens peuvent trouver des ressources et des conseils pratiques pour se préparer à assurer leur approvisionnement en nourriture et en eau potable en cas d'urgence.

Une autre priorité pour les municipalités-pilotes est la coordination de la distribution de nourriture avec les supermarchés. Cette coordination doit inclure des considérations de sécurité pour garantir une distribution efficace et équitable des ressources alimentaires :

- Établir des contrats formels avec les supermarchés pour assurer un approvisionnement continu en nourriture en cas de crise (si une formalisation est perçue comme nécessaire).
- Mettre en place des protocoles de sécurité pour protéger les stocks de nourriture et assurer une distribution ordonnée et sécurisée.

Pour la municipalité de La Wantzenau, un point particulièrement important est la prise en compte des besoins spécifiques des populations vulnérables. Il est crucial de garantir que ces groupes reçoivent une attention et une assistance appropriées. Ainsi, l'idée d'identifier et de soutenir les populations vulnérables pour qu'elles puissent se préparer et répondre efficacement aux situations de crise est évoquée. Cependant, pour ce point se pose la question de la responsabilité et des compétences légales des municipalités de recenser les populations selon leurs spécificités/ vulnérabilités.

Enfin, un point évoqué par les deux municipalités allemandes est le besoin de proposer un accompagnement et de l'assistance aux proches des membres du Krisenstab (cellule de crise) municipale.

4. Logistique

Les quatre communes se rejoignent sur l'importance du maintien de la circulation pour les véhicules prioritaires, avec pour objectifs :

- Éviter la saturation des axes routiers par la population
- Développement et entretien régulier d'un parc de vélos sans assistance
- Mettre en œuvre un plan pré-organisé pour les transports en commun
- Identifier clairement les déplacements prioritaires avec un code compréhensible et clair pour tous, diffusé au préalable dans la population.

Cependant le déploiement d'actions concrètes et opérationnelles est très variable d'une commune à l'autre, et leur capacité d'action en est fortement impactée. Il est difficile de dépasser le stade du constat à ce stade, il n'y a pas de raison précise à ces écarts, ni en termes de taille de la collectivité, ni en termes de "nationalité", ni en termes de configuration des réseaux routiers, fluviaux et ferroviaires.

Des stocks de carburant sont maintenus à un niveau minimum opérationnel permettant de garantir une autonomie de 72 heures des véhicules prioritaires (p.ex. 4000 litres à Ottersweier et 30000 litres à Haguenau).

Des stocks de médicaments et de ressources diverses (p.ex. scies, antennes et téléphones satellites à Offenbourg) sont maintenus, là aussi de manière sensiblement différente d'une commune à l'autre, au moins dans la disponibilité de l'information (qui connaît l'état des stocks, leur emplacement, ...?). En effet, l'expérience a montré que des ressources non répertoriées existaient bel et bien, et pouvaient être mobilisées à bon escient, pour peu que les personnes ayant l'information se trouvent dans la boucle des personnes mobilisées en cas d'urgence.

La préparation de la population concernant l'adoption de comportements appropriés n'est pas une réalité dans les communes concernées, quelques exercices pratiques sont mentionnés, mais organisés à un échelon supérieur à celui de la commune. Des ressources existent néanmoins, grâce notamment au tissu associatif qui entretient et met à jour régulièrement des données de contact (numéros de téléphones mobiles notamment) avec la population.

La population n'est pas mobilisée pour constituer des stocks à domicile, comme cela peut-être le cas à l'étranger, qu'il s'agisse de stocks de carburant, de médicaments, d'aliments, d'eau potable, d'outils de déblaiement ou de construction, ... ce sont les services publics, municipaux, essentiellement, qui sont ici en charge.

En fonction de l'importance de la crise, tant en termes de périmètre que de criticité, la commune n'exerce plus le contrôle des opérations de manière autonome. Le seuil à partir duquel cette "bascule" s'effectue n'est pas clairement connu, et, pour la partie française, dépend exclusivement de la Préfecture. La partie allemande continue à être partiellement décisionnaire, et à articuler son action avec les niveaux supérieurs (Landrat, Bund). Ce point illustre l'écart entre les deux cultures administratives des deux côtés du Rhin, avec des avantages et des inconvénients bien identifiés de part et d'autre.

Un écart entre le prescrit et le réel a été relevé davantage côté français que côté allemand : le plan communal de sauvegarde (PCS) est opérationnel dans la commune qui héberge des sites classés Seveso, donc avec des contraintes spécifiques, tandis que la commune française de plus grande n'a pas de plan opérationnel à jour. Pour la partie strictement logistique, on peut relever là un point à travailler en lien avec les communes avoisinantes.

5. Maintien de l'ordre et de la cohésion sociale

La problématique du maintien de l'ordre et de la cohésion sociale a été abordée dans l'hypothèse d'une crise rendant inopérants les services classiques destinés à ces tâches car débordés par ailleurs. Les communes-pilotes sont donc en situation de devoir faire face à un événement extrême sans pouvoir recourir aux éléments habituels. La logique de l'action et des décisions est de pallier ces déficits en prenant des décisions permettant que la situation se dégrade le moins possible à l'échelle locale.

Peu de différences sont à noter entre les communes-pilotes françaises et allemandes. Les suggestions des uns sont approuvées par les autres. Les principales idées qui ont émergées peuvent être résumées comme suit.

L'une des premières mesures évoquées consiste à découper la commune en plusieurs zones géographiques. Cette subdivision vise à faciliter la gestion de crise en réduisant la taille des unités d'intervention, rendant ainsi les actions plus efficaces et adaptées aux spécificités locales. Chaque zone devient un espace de gestion autonome, permettant une meilleure connaissance du terrain, des habitants et des ressources disponibles. Ce découpage favorise également la répartition des responsabilités et évite la concentration des efforts sur un seul point, au risque de délaisser d'autres secteurs. La désignation d'un référent pour chaque zone est une mesure centrale. Ce référent, choisi pour sa connaissance du quartier, son autorité morale ou son engagement associatif, devient le point de contact privilégié entre les habitants et la cellule de crise municipale.

Chaque zone, en fonction de ses caractéristiques (densité de population, présence d'infrastructures sensibles, vulnérabilité des habitants), doit recenser les moyens matériels et humains dont elle dispose ou qu'il lui manque. Il s'agit notamment d'identifier les locaux pouvant servir de lieux de rassemblement ou d'hébergement d'urgence, lister les compétences disponibles (secouristes, médecins, artisans, etc.), évaluer les stocks de nourriture, d'eau, de médicaments. Cette approche permet de mieux anticiper les besoins et de réduire l'impact de situations de pénurie ou de désorganisation.

La nécessité de définir et activer des points de repère pour les habitants a été soulignée à plusieurs reprises. En situation de crise, le repérage et la circulation de l'information deviennent cruciaux. Définir des lieux de rassemblement connus et communs permet d'éviter la panique et de canaliser les flux de population. Ces points de repère peuvent être la mairie (ou une annexe), des écoles, des places centrales. L'aspect crucial est que ces lieux doivent être clairement identifiés à l'avance et signalés par une signalétique visible et univoque.

L'utilisation d'un marquage de couleur unique portant la signature du maire a été suggérée pour renforcer la confiance et la légitimité de l'information diffusée. Cette approche a notamment été adoptée avec succès par la commune de La Wantzenau pendant la crise COVID. Cette couleur, choisie à l'avance et communiquée à la population, devient un repère visuel immédiat pour distinguer l'information officielle des rumeurs, fausses nouvelles ou initiatives privées. La signature du maire, ou de l'autorité municipale compétente, apposée sur chaque document officiel, renforce la légitimité des décisions et des consignes. Elle incarne l'autorité locale, la responsabilité politique et l'engagement personnel du premier magistrat de la commune.

Un autre aspect évoqué concerne la mobilisation des professionnels de santé et des entreprises locales comme pilier fondamental de la gestion de crise à l'échelle communale. La gestion de la crise nécessite la mobilisation rapide de tous les professionnels de santé présents sur le territoire : médecins, infirmières, pharmaciens, pompes funèbres, etc. Une réunion de coordination permet de répartir les tâches, d'anticiper les besoins et d'organiser la prise en charge des personnes malades ou vulnérables. A ce titre, l'élaboration (et l'actualisation régulière) d'un annuaire actualisé des professionnels de santé constitue un outil précieux pour gagner du temps et éviter les pertes d'information. Par ailleurs, l'identification des entreprises de travaux publics et du bâtiment permet d'intervenir rapidement sur les infrastructures endommagées, d'assurer la sécurité des lieux publics et de participer à la remise en état des réseaux essentiels (eau, électricité, voirie).

Selon les représentants des communes pilotes, en cas de crise majeure l'un des défis est d'être en mesure d'organiser un hébergement d'urgence pour les personnes sinistrées, isolées ou vulnérables. La prévision de lits pliables, de couvertures et de kits de première nécessité est indispensable. Par ailleurs, un recensement des personnes vulnérables (personnes âgées, handicapées, familles

monoparentales, etc.) doit être réalisé en amont. En situation de crise, il importe de les contacter ou de leur rendre visite pour s'assurer de leur sécurité et de leur fournir l'aide nécessaire. Renforcer la responsabilité et l'autonomie de ces personnes, par des actions de sensibilisation et de formation, permet également de limiter leur exposition au risque.

La tenue de réunions d'information régulières est essentielle pour maintenir la cohésion sociale et éviter la propagation de rumeurs ou de fausses informations. Ces réunions peuvent porter sur la gestion de la crise en cours, les gestes d'autoprotection ou encore les moyens de renforcer l'autonomie individuelle et collective. La diffusion de dépliants ou l'utilisation de panneaux d'affichage sont autant de moyens complémentaires pour toucher l'ensemble de la population. Il a été souligné par les communes-pilotes qu'en cas de crise, la mobilisation spontanée des habitants peut théoriquement être considérable. Cependant, pour canaliser cette énergie et éviter la dispersion des efforts, la mise en place d'un guichet unique de coordination du bénévolat pourrait s'avérer utile.

Enfin, la cellule de crise, composée des élus, des responsables des services municipaux et des référents de zone, doit être « protégée » dans les différents sens du terme pour garantir la continuité de l'action.

Parmi l'ensemble des mesures évoquées par les communes-pilotes, trois priorités se dégagent tout particulièrement :

- l'organisation régulière de réunions d'information à destination de la population,
- la mobilisation du bénévolat en situation de crise,
- la nécessité de garantir la protection de la cellule de crise.